



Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Membres votants : 29

Le 28 mai 2024 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 22 mai 2024. Publication de la convocation le : 23 mai 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER.

Etaient absents :

Mme Marie-France CAUSEUR a donné procuration à Mme Armelle BRARD
Mme Monique KERAVEC a donné procuration à Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Martine SCUILLER
M. Jean-Jacques COLIN a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 04 JUIN 2024

Délibération n° 2024-066 : Amendes de police 2024 : programme de travaux et plan de financement

Rapporteur : M. Michel COLLOREC

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Par courrier en date du 4 mars, le Conseil Départemental a communiqué l'appel à projet 2024 pour le Fond Départemental de Sécurité Routière.

Les projets proposés sont les suivants :

- Aménagements de zones bleues : il s'agit de renforcer les zones existantes par l'installation de panneaux sur les quais Jean Jaurès et Anatole France, sur les places Chevalier de la Barre et de la Liberté, dans les rues Laënnec, Gambetta, Victor Hugo et Lamartine.
- Etude pour l'aménagement des rues Stalingrad et Pierre Brossolette : des excès de vitesse ayant été constatés, il s'agit dans un premier temps d'étudier les possibilités d'aménagements fonctionnels et sécurisés, en intégrant les différentes mobilités.
- Installation d'appuis-vélos : il s'agit de poursuivre les aménagements doux déjà réalisés par des marquages au sol. 30 appuis-vélos et 3 arceaux double sont prévus. Les équipements seront installés en centre-ville et sur le littoral.

Le plan de financement prévisionnel est proposé ci-dessous :

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Zones bleues	854,00 €	Conseil Départemental	7 210,33 €
Rue Stalingrad et Brossolette	6 150,00 €	Autofinancement commune	7 494,34€
Appuis vélos	7 700,67 €		
TOTAL	14 704,67 €	TOTAL	14 704,67 €

Vu l'avis favorable de la commission travaux du 22 mai 2024,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 2 voix contre, décide de :

- Approuver le programme de travaux au titre des amendes de police 2024 ;
- Approuver le plan de financement tel que proposé ci-dessus ;
- Autoriser M. le Maire à procéder à la demande de financement auprès du Conseil Départemental du Finistère ;
- Autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

